

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019****NOMBRE***De Conseillers en exercice***19***De Présents***17***De votants***17**

L'an deux mil dix-neuf, le lundi trente septembre, le Conseil Municipal de la commune de SPYCKER étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de **Monsieur GOETBLOET Jean-Luc – Maire.**

Etaient présents : M. GOETBLOET Jean-Luc, Mme ANSEL Thérèse, M. DESTEIRDT Emmanuel, Mme BIANCHI Martine, M. HENNION Jean-Luc, M. MOCKELYN Jean-Claude, M. BLOMME Daniel, Mme VANDERCOLME Viviane, M. LIVOURY Patrice (arrivée au point 2), Mme DECLERCK Sylvie, Mme SELINGHE Sophie, M. BERTELOOT Franck (arrivé point 2), Mme FIERS Nathalie (arrivée point 2), Mme THOORIS Isabelle (arrivée point 5), Madame BONNAILLIE Cathy (arrivée point 2), Monsieur DEZITTER Vincent (arrivé à la fin du point 1), Mme PIERRARD Sylviane.

Excusés : Mme WULLUS Marjory.

Absent : M. MORREEL Jean-François.

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 04/10/2019, que la convocation du Conseil avait été faite le 25/09/2019.

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Monsieur DESTEIRDT Emmanuel ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. **Rapporteur :** Mme SOUTIER Elodie.

OBJET: ADOPTION D'UNE MOTION – REORGANISATION DU RESEAU DE PROXIMITE DES FINANCES PUBLIQUES

Le rapporteur expose au Conseil Municipal,

Le ministre de l'action et des comptes publics, G. Darmanin, a annoncé le 7 juin une réforme du réseau territorial de la direction générale des finances publiques en vue de mettre en place un « nouveau réseau de proximité des finances publiques ».

Cette réforme vise à augmenter l'accueil de proximité et à améliorer les missions de gestion et de conseil aux élus, dans des conditions qui font l'objet d'une concertation.

Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 septembre dernier en présence de Monsieur le Sous-préfet et du Directeur régional des finances publiques. Les enjeux de cette réforme ont été présentés pour notre département et plus particulièrement dans l'arrondissement de Dunkerque.

Ce projet prévoit :

- La fermeture de services de gestion comptable (trésoreries) dont celle de Bourbourg
- L'organisation d'un accueil de proximité dans les Maisons des Services aux Publics
- La création de postes de conseillers des collectivités locales qui pourraient être basés au sein des mêmes intercommunalités ;

La réorganisation soulève des interrogations quant à la qualité du service rendu aux habitants et aux professionnels du territoire. En effet, des incertitudes pèsent sur l'évolution de l'offre de service et sur les modalités de financement des nouveaux points de contact.

Des évolutions ont déjà eu lieu ou sont en cours comme par exemple le prélèvement à la source, la fin programmée de la taxe d'habitation, le paiement en liquide externalisé vers d'autres réseaux (buralistes ...) etc...

Nous entendons les arguments développés : de nouvelles organisations du travail au regard des nouveaux usages, l'accueil sur rendez-vous (Maison France Service...), l'accompagnement plus efficace des collectivités locales en matière de gestion financière et comptable et de conseil aux élus etc...

Cependant, des inquiétudes persistent, d'autant qu'à l'heure actuelle, les finances publiques locales, et notamment la Trésorerie de Bourbourg en ce qui nous concerne, manque déjà depuis quelques années de moyens humains et matériels pour assurer leurs missions auprès des usagers et des collectivités. Les services municipaux qui sont en contact direct et régulier avec les personnels de la Trésorerie pour la gestion comptable de la commune en sont impactés.

Aujourd'hui, les citoyens demandent plus que jamais des services publics de proximité et de la considération pour le monde rural qui n'a pas à subir la perte des effectifs de la DGFIP. La population a déjà été impactée par la perte du service pour l'établissement des cartes nationale d'identité et une dématérialisation des services publics trop rapide laissera un nombre inquiétant d'usagers sur le bord du chemin. Au niveau national, 7 millions de personnes « ne se connectent jamais à internet » et un tiers des Français s'estiment « peu ou pas compétents » face à un ordinateur. L'absence de connexion est particulièrement élevée chez les retraités, les non-diplômés et les personnes en situation de handicap. La fermeture des centres locaux des finances publiques et le regroupement des services sur un pôle peuvent entraîner des contraintes de service considérables.

Au regard de ce qui précède, l'Assemblée entend réaffirmer sa volonté de garder une trésorerie de proximité à Bourbourg. Si les élus sont sensibles à la volonté d'écoute, d'échange et de dialogue qui s'est ouverte avec Monsieur le Directeur départemental des Finances Publiques, ils tiennent à s'exprimer et à approuver cette motion qui sera portée à la connaissance des services de l'Etat. Le maintien et le développement de l'accueil de proximité doit se faire dans une sphère publique et pas uniquement par des partenariats avec des buralistes ou des agences postales.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé qui précède

- **APPROUVE les termes de la présente motion,**

Les élus tiennent à faire savoir qu'ils seront particulièrement vigilants quant aux décisions qui seront prises.

VOTE DU CONSEIL A MAIN LEVEE

POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

FAIT ET DELIBERE À SPYCKER, LE 30 SEPTEMBRE 2019.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE,

M. GOETBLOET JEAN-LUC

